

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU 04 AVRIL 2024**

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 29/03/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE : BUDGET PRIMITIF 2024		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 29/03/2024	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 09/04/2024	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 111

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSE Laurent, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (140)

Absent(s) représenté(s) : 22

BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BISCHEROUR Albert a donné pouvoir à HAMARD Patricia
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
CONTE Karine a donné pouvoir à DEBUISSER Michèle
DANFAKHA Papa-Waly a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige
EL BELLAJ Jamila a donné pouvoir à COGNET Raphaël
FAVROU Paulette a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à MEUNIER Patrick
JOSSEAUME Dominique a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît
KHARJA Latifa a donné pouvoir à SATHOUD Innocente-Félicité
KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à BOURE Denis
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MARIAGE Joël a donné pouvoir à MOISAN Bernard
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSE Laurent
QUIGNARD Martine a donné pouvoir à WOTIN Maël

SAINZ Luis a donné pouvoir à BLONDEL Mireille
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude
SOUSSI Elsa a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques
VIREY Louis-Armand a donné pouvoir à ESCRIBANO-OBEJO Maria

Absent(s) non représenté(s) : 0

Absent(s) non excusé(s) : 7

ANCELOT Serge, BORDG Michaël, CHARBIT Jean-Christophe, DAUGE Patrick, JUMEAUCOURT Philippe, LEMARIE Lionel, VOYER Jean-Michel

122 POUR :

AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSE Laurent, BRUSSEAU Pascal, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

5 CONTRE :

CALLONNEC Gaël, ESCRIBANO-OBEJO Maria, KHARJA Latifa, MINARIK Annie, VIREY Louis-Armand

1 ABSTENTION :

NAUTH Cyril

5 NE PREND PAS PART :

AIT Eddie, AUJAY Nathalie, EL ASRI Sabah, GARAY François, HERZ Marc

EXPOSÉ

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel.

Conformément à l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales, il doit être adopté chaque année avant le 15 avril, date limite portée au 30 avril lors d'une année de renouvellement du Conseil communautaire.

Son vote doit être précédé, dans un délai de deux mois, par la tenue d'un débat d'orientation budgétaire. Ce dernier s'est tenu le 8 février 2024.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le rapport de présentation annexé à la présente délibération détaille le budget primitif 2024 de l'ensemble des budgets de la Communauté urbaine.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver le budget primitif pour l'exercice 2024 du budget annexe eau potable ci-annexé et arrêté à la somme de 65 863 609,22 € répartie ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation (1)	25 793 541,56 €	25 793 541,56 €
Section d'investissement (2)	40 070 067,66 €	40 070 067,66 €
Dont restes à réaliser	2 849 078,86 €	0,00 €
TOTAL (3) = (1) + (2)	65 863 609,22 €	65 863 609,22 €

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2024-02-08_16 du 8 février 2024 portant sur le rapport d'orientation budgétaire 2024,

VU le rapport de présentation du budget primitif 2024,

VU l'avis favorable émis par la Commission 1_Affaires générales le 26 mars 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le budget primitif pour l'exercice 2023 du budget annexe assainissement ci-annexé et arrêté à la somme 65 863 609,22 € (soixante-cinq-millions-huit-cent-soixante-trois-mille-six-cent-neuf euros et vingt-deux centimes) répartie ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation (1)	25 793 541,56 €	25 793 541,56 €
Section d'investissement (2)	40 070 067,66 €	40 070 067,66 €
Dont restes à réaliser	2 849 078,86 €	0,00 €
TOTAL (3) = (1) + (2)	65 863 609,22 €	65 863 609,22 €

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 09/04/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 09/04/2024

Exécutoire le : 09/04/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 4 avril 2024

Le Président

ZAMMIT-POPESCU Cécile

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005988900036	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT GRAND PARIS SEINE ET OISE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE 102 (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	25 793 541,56	18 304 679,33
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 7 488 862,23
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	25 793 541,56	25 793 541,56
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	37 220 988,80	20 978 165,78
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 849 078,86	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 19 091 901,88
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	40 070 067,66	40 070 067,66
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	65 863 609,22	65 863 609,22

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 672 220,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	695 000,00	0,00	878 000,00	878 000,00	878 000,00
014	Atténuations de produits	546 000,00	0,00	559 000,00	559 000,00	559 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 381 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des dépenses de gestion des services		8 294 220,00	0,00	8 937 000,00	8 937 000,00	8 937 000,00
66	Charges financières	205 000,00	0,00	709 058,64	709 058,64	709 058,64
67	Charges exceptionnelles	23 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 522 220,00	0,00	10 546 058,64	10 546 058,64	10 546 058,64
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 780 660,35		12 665 777,98	12 665 777,98	12 665 777,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 348 850,00		2 581 704,94	2 581 704,94	2 581 704,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 129 510,35		15 247 482,92	15 247 482,92	15 247 482,92
TOTAL		19 651 730,35	0,00	25 793 541,56	25 793 541,56	25 793 541,56

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 793 541,56
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 122 446,00	0,00	17 817 200,00	17 817 200,00	17 817 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	51 268,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes de gestion des services		16 173 714,00	0,00	17 987 200,00	17 987 200,00	17 987 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 173 714,00	0,00	18 028 200,00	18 028 200,00	18 028 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	380 660,00		276 479,33	276 479,33	276 479,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		380 660,00		276 479,33	276 479,33	276 479,33
TOTAL		16 554 374,00	0,00	18 304 679,33	18 304 679,33	18 304 679,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	7 488 862,23
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 793 541,56
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	14 971 003,59
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	809 650,00	79 966,55	1 169 485,00	1 169 485,00	1 249 451,55
21	Immobilisations corporelles	507 900,00	53 605,70	649 900,00	649 900,00	703 505,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 337 900,35	2 715 506,61	30 733 120,47	30 733 120,47	33 448 627,08
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 655 450,35	2 849 078,86	32 552 505,47	32 552 505,47	35 401 584,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	250 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	35 400,00	0,00	35 400,00	35 400,00	35 400,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	285 400,00	0,00	3 035 400,00	3 035 400,00	3 035 400,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 940 850,35	2 849 078,86	35 587 905,47	35 587 905,47	38 436 984,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	380 660,00		276 479,33	276 479,33	276 479,33
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		1 356 604,00	1 356 604,00	1 356 604,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	980 660,00		1 633 083,33	1 633 083,33	1 633 083,33
	TOTAL	17 921 510,35	2 849 078,86	37 220 988,80	37 220 988,80	40 070 067,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 070 067,66
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	992 000,00	0,00	4 374 078,86	4 374 078,86	4 374 078,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 192 000,00	0,00	4 374 078,86	4 374 078,86	4 374 078,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 478 475,05	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 478 475,05	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 670 475,05	0,00	4 374 078,86	4 374 078,86	4 374 078,86
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 780 660,35		12 665 777,98	12 665 777,98	12 665 777,98

GRAND PARIS SEINE ET OISE - EAU POTABLE 102 - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 348 850,00		2 581 704,94	2 581 704,94	2 581 704,94
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		1 356 604,00	1 356 604,00	1 356 604,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 729 510,35		16 604 086,92	16 604 086,92	16 604 086,92
TOTAL		20 399 985,40	0,00	20 978 165,78	20 978 165,78	20 978 165,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					19 091 901,88
--	--	--	--	--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					40 070 067,66
---	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

14 971 003,59

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 000 000,00		5 000 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	878 000,00		878 000,00
014	Atténuations de produits	559 000,00		559 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 500 000,00		2 500 000,00
66	Charges financières	709 058,64	0,00	709 058,64
67	Charges exceptionnelles	600 000,00	0,00	600 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	300 000,00	2 581 704,94	2 881 704,94
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		12 665 777,98	12 665 777,98
Dépenses d'exploitation – Total		10 546 058,64	15 247 482,92	25 793 541,56

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 793 541,56
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	276 479,33	276 479,33
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 249 451,55	0,00	1 249 451,55
21	Immobilisations corporelles (6)	703 505,70	1 056 604,00	1 760 109,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	33 448 627,08	300 000,00	33 748 627,08
26	Participations et créances rattachées	35 400,00	0,00	35 400,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		38 436 984,33	1 633 083,33	40 070 067,66

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 070 067,66
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 817 200,00		17 817 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00		150 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	31 000,00	276 479,33	307 479,33
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	10 000,00	0,00	10 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		18 028 200,00	276 479,33	18 304 679,33

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 488 862,23
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 793 541,56
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 374 078,86	0,00	4 374 078,86
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 056 604,00	1 056 604,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 581 704,94	2 581 704,94
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		12 665 777,98	12 665 777,98
Recettes d'investissement – Total		4 374 078,86	16 604 086,92	20 978 165,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	19 091 901,88
--	----------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 070 067,66
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 672 220,00	5 000 000,00	5 000 000,00
605	Achats d'eau	3 434 300,00	3 045 500,00	3 045 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	53 500,00	57 000,00	57 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6066	Carburants	4 000,00	4 000,00	4 000,00
611	Sous-traitance générale	71 000,00	65 000,00	65 000,00
6132	Locations immobilières	10 635,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	135 000,00	95 000,00	95 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6156	Maintenance	30 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 919,00	100 000,00	100 000,00
617	Etudes et recherches	43 000,00	115 000,00	115 000,00
618	Divers	0,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	264 200,00	185 000,00	185 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	0,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	35 000,00	17 000,00	17 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	24 000,00	3 225,00	3 225,00
6257	Réceptions	0,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	221 891,00	221 891,00
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	510 143,00	1 027 384,00	1 027 384,00
6288	Autres	4 500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	8 523,00	0,00	0,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	0,00	500,00	500,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	695 000,00	878 000,00	878 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	695 000,00	878 000,00	878 000,00
014	Atténuations de produits (7)	546 000,00	559 000,00	559 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	367 000,00	380 000,00	380 000,00
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	179 000,00	179 000,00	179 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 381 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	35 000,00	35 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	624 200,00	624 200,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 371 000,00	1 835 800,00	1 835 800,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 294 220,00	8 937 000,00	8 937 000,00
66	Charges financières (b) (8)	205 000,00	709 058,64	709 058,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	510 000,00	510 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 415,36	25 474,00	25 474,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6688	Autre	23 584,64	158 584,64	158 584,64
67	Charges exceptionnelles (c)	23 000,00	600 000,00	600 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	576 000,00	576 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	21 000,00	21 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	23 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	300 000,00	300 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	300 000,00	300 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 522 220,00	10 546 058,64	10 546 058,64
023	Virement à la section d'investissement	8 780 660,35	12 665 777,98	12 665 777,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 348 850,00	2 581 704,94	2 581 704,94
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 348 850,00	2 581 704,94	2 581 704,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 129 510,35	15 247 482,92	15 247 482,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 129 510,35	15 247 482,92	15 247 482,92

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 651 730,35	25 793 541,56	25 793 541,56

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 793 541,56
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	50 237,44
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 763,44
= Différence ICNE N – ICNE N-1	25 474,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 122 446,00	17 817 200,00	17 817 200,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 668 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
70118	Autres ventes d'eau	30 000,00	30 000,00	30 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	367 000,00	380 000,00	380 000,00
70128	Autres taxes et redevances	11 196 600,00	13 109 000,00	13 109 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 562 646,00	1 600 000,00	1 600 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	179 000,00	179 000,00	179 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	2 200,00	2 200,00	2 200,00
7064	Locations de compteurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7068	Autres prestations de services	114 000,00	114 000,00	114 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	20 000,00	20 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	51 268,00	150 000,00	150 000,00
752	Revenus des immeubles	51 268,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		16 173 714,00	17 987 200,00	17 987 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	31 000,00	31 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	23 500,00	23 500,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	0,00	7 500,00	7 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	10 000,00	10 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 173 714,00	18 028 200,00	18 028 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	380 660,00	276 479,33	276 479,33
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	380 660,00	276 479,33	276 479,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		380 660,00	276 479,33	276 479,33
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 554 374,00	18 304 679,33	18 304 679,33

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	7 488 862,23
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	25 793 541,56
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	809 650,00	1 169 485,00	1 169 485,00
2031	Frais d'études	764 650,00	1 157 485,00	1 157 485,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00	7 000,00	7 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	507 900,00	649 900,00	649 900,00
2111	Terrains nus	43 000,00	43 000,00	43 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	50 900,00	50 900,00	50 900,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	413 000,00	290 000,00	290 000,00
21758	Autres (mise à dispo)	0,00	1 000,00	1 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	260 000,00	260 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 337 900,35	30 733 120,47	30 733 120,47
2313	Constructions	56 500,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 281 400,35	30 733 120,47	30 733 120,47
Total des dépenses d'équipement		16 655 450,35	32 552 505,47	32 552 505,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	250 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00	2 830 000,00	2 830 000,00
1681	Autres emprunts	170 000,00	170 000,00	170 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	35 400,00	35 400,00	35 400,00
266	Autres formes de participation	35 400,00	35 400,00	35 400,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		285 400,00	3 035 400,00	3 035 400,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 940 850,35	35 587 905,47	35 587 905,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	380 660,00	276 479,33	276 479,33
	Reprises sur autofinancement antérieur	380 660,00	276 479,33	276 479,33
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	177 312,00	173 994,94	173 994,94
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 442,00	1 442,00	1 442,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 456,00	1 455,02	1 455,02
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	8 241,00	8 240,83	8 240,83
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	4 002,00	4 001,76	4 001,76
13918	Autres subventions d'équipement	188 207,00	87 344,78	87 344,78
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	600 000,00	1 356 604,00	1 356 604,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	300 000,00	1 056 604,00	1 056 604,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		980 660,00	1 633 083,33	1 633 083,33
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 921 510,35	37 220 988,80	37 220 988,80

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 849 078,86
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 070 067,66
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	992 000,00	4 374 078,86	4 374 078,86
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	892 000,00	1 325 000,00	1 325 000,00
1313	Subv. équipt Départements	100 000,00	200 000,00	200 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	2 849 078,86	2 849 078,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 200 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 192 000,00	4 374 078,86	4 374 078,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 478 475,05	0,00	0,00
1068	Autres réserves	2 478 475,05	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 478 475,05	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		8 670 475,05	4 374 078,86	4 374 078,86
021	Virement de la section d'exploitation	8 780 660,35	12 665 777,98	12 665 777,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 348 850,00	2 581 704,94	2 581 704,94
28031	Frais d'études	79 351,00	68 983,00	68 983,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 745,00	7 415,00	7 415,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 818,00	273,00	273,00
28128	Aménagement Autres terrains	41 334,00	41 334,00	41 334,00
28131	Bâtiments	27 736,00	28 393,00	28 393,00
28135	Installations générales, agencements, ..	8 048,00	3 085,18	3 085,18
28153	Installations à caractère spécifique	1 401 561,00	1 203 418,07	1 203 418,07
28156	Matériel spécifique d'exploitation	39 150,00	39 149,09	39 149,09
28157	Aménagement matériel industriel	1 077,00	837,00	837,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	514,00	513,11	513,11
28173	Constructions (mise à disposition)	102 590,00	102 183,29	102 183,29
28175	Matériel et outillage technique (mad)	635 987,00	1 083 136,83	1 083 136,83
28178	Autres immos corporelles (mad)	631,00	634,93	634,93
28182	Matériel de transport	1 767,00	1 767,00	1 767,00
28184	Mobilier	80,00	119,96	119,96
28188	Autres	461,00	462,48	462,48
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 129 510,35	15 247 482,92	15 247 482,92
041	Opérations patrimoniales (8)	600 000,00	1 356 604,00	1 356 604,00
2031	Frais d'études	300 000,00	1 056 604,00	1 056 604,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 729 510,35	16 604 086,92	16 604 086,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 399 985,40	20 978 165,78	20 978 165,78

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	19 091 901,88
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 070 067,66
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9622751181A	06/12/2022	0,00	4 000 000,00	123 070,93	0,00	4 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	4 000 000,00	123 070,93	0,00	4 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 589 388,81									
1641 Emprunts en euros (total)					19 589 388,81									
10278 00596 00020000902	Crédit Mutuel	31/12/2016	31/12/2016	31/01/2017	193 225,12	V	Euribor 3 mois	0,800	1,040	EUR	T	P	O	A-1
1235896	Banque des Territoires	31/12/2016	31/12/2016	01/01/2017	166 635,00	V	Euribor 3 mois	0,000	2,840	EUR	T	C	O	A-1
1428264	Caisse d'Epargne	31/12/2015	31/12/2015	05/03/2016	575 000,00	F	Taux Fixe	4,360	4,430	EUR	T	C	O	A-1
176836	Caisse d'Epargne	27/10/2008	01/12/2008	25/11/2009	150 000,00	F	Taux Fixe	5,360	5,360	EUR	A	C	O	A-1
18688/003/001	Société Générale	20/12/2006	29/12/2006	29/06/2007	2 000 000,00	F	Taux Fixe	3,880	3,970	EUR	S	P	O	A-1
5032246	Banque des Territoires	31/12/2015	31/12/2015	01/04/2016	297 018,00	V	Livret A	1,750	2,030	EUR	A	C	O	A-1
5032277	Banque des Territoires	31/12/2015	31/12/2015	01/04/2016	427 982,00	V	Livret A	1,750	2,030	EUR	A	C	O	A-1
9308403	Caisse d'Epargne	31/12/2016	31/12/2016	05/03/2017	294 557,91	F	Taux Fixe	3,700	3,750	EUR	T	P	O	A-1
A7509BEZ	Caisse d'Epargne	31/12/2016	31/12/2016	29/01/2017	88 273,11	V	Euribor 1 mois	0,180	0,610	EUR	M	P	O	A-1
MIN545497EUR/001	La Banque Postale	29/12/2022	08/08/2023	01/12/2023	6 000 000,00	F	Taux Fixe	3,230	0,000	EUR	T	C	O	A-1
MIS267127EUR/001	Sté de Fin. Local	14/12/2009	30/12/2009	01/01/2011	350 000,00	V	TAM	1,440	1,130	EUR	A	C	O	A-1
MON515730EUR/001	Sté de Fin. Local	31/12/2015	31/12/2015	01/03/2016	21 349,81	F	Taux Fixe	9,050	9,360	EUR	T	P	O	A-1
MON515732EUR/001	Sté de Fin. Local	01/01/2016	31/12/2015	01/01/2016	25 347,86	F	Taux Fixe	6,010	6,010	EUR	A	C	O	A-1
MON541590EUR/001	La Banque Postale	20/12/2021	28/12/2021	01/04/2022	5 000 000,00	F	Taux Fixe	0,680	0,680	EUR	T	C	O	A-1
MON541591EUR/001	La Banque Postale	20/12/2021	28/12/2021	01/04/2022	4 000 000,00	F	Taux Fixe	0,680	0,680	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									

GRAND PARIS SEINE ET OISE - EAU POTABLE 102 - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 609 239,29									
1681 Autres emprunts (total)					1 609 239,29									
040264101	Ag. de l'eau Seine Normandie	31/12/2016	31/12/2016	18/11/2017	8 721,60	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
0601381/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	05/05/2009	05/05/2009	04/05/2010	93 208,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
0715281/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	05/05/2009	05/05/2009	04/05/2010	8 943,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10050991/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	17/03/2009	17/03/2009	16/03/2010	56 000,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10082801/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	01/09/2009	01/09/2009	31/08/2010	416 500,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1018378101	Ag. de l'eau Seine Normandie	22/02/2011	31/12/2016	21/02/2017	9 733,35	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10218711/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	08/12/2010	26/05/2011	08/12/2011	200 490,00	F	Taux Fixe	0,000	3,330	EUR	A	C	O	A-1
1026071101	Ag. de l'eau Seine Normandie	16/10/2012	16/10/2012	18/10/2013	272 210,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10277441/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	24/04/2013	04/07/2013	24/04/2014	177 024,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10277442/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	09/12/2014	09/12/2014	08/12/2015	42 810,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10346472/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	22/12/2015	22/12/2015	21/12/2016	36 838,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1036471/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	05/02/2013	05/02/2013	04/02/2014	147 352,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
103731101	Ag. de l'eau Seine Normandie	16/10/2012	31/12/2015	23/07/2016	101 319,87	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10378661/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	31/12/2016	31/12/2016	05/06/2017	7 644,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10444211/01	Ag. de l'eau Seine Normandie	31/12/2016	31/12/2016	14/10/2017	9 331,47	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1068877	Ag. de l'eau Seine Normandie	19/07/2018	19/07/2018	19/07/2019	21 114,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 198 628,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 595 096,03					1 067 200,40	300 028,68	0,00	46 834,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 595 096,03					1 067 200,40	300 028,68	0,00	46 834,35
10278 00596 00020000902	N	0,00	A-1	25 469,49	0,84	V	Euribor 3 mois + 0.80	4,918	25 469,49	786,54	0,00	0,00
1235896	N	0,00	A-1	65 205,00	4,25	V	Euribor 3 mois + 2.40	6,486	14 490,00	3 935,81	0,00	852,50
1428264	N	0,00	A-1	175 000,00	3,43	F	Taux Fixe	4,360	50 000,00	6 812,50	0,00	393,61
176836	N	0,00	A-1	37 500,00	4,90	F	Taux Fixe	5,360	7 500,00	2 010,00	0,00	158,60
18688/003/001	N	0,00	A-1	407 674,63	3,00	F	Taux Fixe	3,880	130 604,05	14 806,01	0,00	59,72
5032246	N	0,00	A-1	215 082,00	20,25	V	Livret A + 1.00	4,000	10 242,00	8 603,28	0,00	6 150,81
5032277	N	0,00	A-1	309 918,00	20,25	V	Livret A + 1.00	4,000	14 758,00	12 396,72	0,00	8 862,89
9308403	N	0,00	A-1	138 684,29	4,93	F	Taux Fixe	3,400	25 732,22	4 777,02	0,00	301,83
A7509BEZ	N	0,00	A-1	20 552,81	2,00	V	Euribor 1 mois + 0.55	4,639	10 207,09	744,76	0,00	2,76
MIN545497EUR/001	N	0,00	A-1	5 925 000,00	19,67	F	Taux Fixe	3,230	300 000,00	187 743,76	0,00	15 140,63
MIS267127EUR/001	N	0,00	A-1	46 666,71	1,00	V	TAM + 1.01	3,691	23 333,33	1 746,30	0,00	1 244,38
MON515730EUR/001	N	0,00	A-1	4 014,04	1,17	F	Taux Fixe	9,050	3 174,37	257,55	0,00	6,10
MON515732EUR/001	N	0,00	A-1	11 829,06	6,00	F	Taux Fixe	6,010	1 689,85	710,93	0,00	607,71
MON541590EUR/001	N	0,00	A-1	4 562 500,00	18,00	F	Taux Fixe	0,680	250 000,00	30 387,50	0,00	7 251,56
MON541591EUR/001	N	0,00	A-1	3 650 000,00	18,00	F	Taux Fixe	0,680	200 000,00	24 310,00	0,00	5 801,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND PARIS SEINE ET OISE - EAU POTABLE 102 - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		350 318,71					109 423,71	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		350 318,71					109 423,71	0,00	0,00	0,00
040264101	N	0,00	A-1	1 090,20	0,88	F	Taux Fixe	0,000	1 090,20	0,00	0,00	0,00
0601381/01	N	0,00	A-1	6 213,82	0,34	F	Taux Fixe	0,000	6 213,82	0,00	0,00	0,00
0715281/01	N	0,00	A-1	596,20	0,34	F	Taux Fixe	0,000	596,20	0,00	0,00	0,00
10050991/01	N	0,00	A-1	3 733,71	0,21	F	Taux Fixe	0,000	3 733,71	0,00	0,00	0,00
10082801/01	N	0,00	A-1	28 186,29	0,67	F	Taux Fixe	0,000	28 186,29	0,00	0,00	0,00
1018378101	N	0,00	A-1	2 920,04	2,14	F	Taux Fixe	0,000	973,33	0,00	0,00	0,00
10218711/01	N	0,00	A-1	27 199,15	1,94	F	Taux Fixe	0,000	13 599,63	0,00	0,00	0,00
1026071101	N	0,00	A-1	72 589,37	3,80	F	Taux Fixe	0,000	18 147,33	0,00	0,00	0,00
10277441/01	N	0,00	A-1	59 008,00	4,31	F	Taux Fixe	0,000	11 801,60	0,00	0,00	0,00
10277442/01	N	0,00	A-1	17 124,00	5,94	F	Taux Fixe	0,000	2 854,00	0,00	0,00	0,00
10346472/01	N	0,00	A-1	17 191,04	6,97	F	Taux Fixe	0,000	2 455,87	0,00	0,00	0,00
1036471/01	N	0,00	A-1	49 117,30	4,10	F	Taux Fixe	0,000	9 823,47	0,00	0,00	0,00
103731101	N	0,00	A-1	43 422,83	5,56	F	Taux Fixe	0,000	7 237,13	0,00	0,00	0,00
10378661/01	N	0,00	A-1	3 185,00	4,43	F	Taux Fixe	0,000	637,00	0,00	0,00	0,00
10444211/01	N	0,00	A-1	4 665,76	6,79	F	Taux Fixe	0,000	666,53	0,00	0,00	0,00
1068877	N	0,00	A-1	14 076,00	9,55	F	Taux Fixe	0,000	1 407,60	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 945 414,74					1 176 624,11	300 028,68	0,00	46 834,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 945 414,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2018-09-27

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13111 AGENCE EAU	50	27/09/2018
L	1312 REGIONS	50	27/09/2018
L	1313 DEPARTEMENTS	50	27/09/2018
L	1315 GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	50	27/09/2018
L	1316 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	50	27/09/2018
L	1317 BUDGET COMMUNAUTAIRE FONDS STRUCTURELS	50	27/09/2018
L	1318 AUTRES	50	27/09/2018
L	2031 FRAIS ETUDES	5	27/09/2018
L	2033 FRAIS INSERTION	1	27/09/2018
L	2051 DROIT UTILISATION ANNUEL LOGICIEL	1	27/09/2018
L	2051 LOGICIELS	3	27/09/2018
L	2087 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES RECUES AU TITRE	5	27/09/2018
L	2088 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	27/09/2018
L	2111 TERRAINS	0	27/09/2018
L	2115 TERRAINS BATIS	0	27/09/2018
L	2118 AUTRES TERRAINS	0	27/09/2018
L	2125 AGENCEMENTS TERRAINS BATIS	20	27/09/2018
L	2128 AUTRES AGENCEMENTS	20	27/09/2018
L	21311 BATIMENTS EXPLOITATION	40	27/09/2018
L	21351 BATIMENTS EXPLOITATION	20	27/09/2018
L	2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	20	27/09/2018
L	21531 EQUIPEMENT CAPTAGE ET TRAITEMENT	20	27/09/2018
L	21531 CONSTRUCTION CAPTAGE ET TRAITEMENT	30	27/09/2018
L	21531 RESEAUX D'EAU BRANCHEMENTS	50	27/09/2018
L	21531 POMPES APPAREILLAGES ELECTROMECHANIQUE	15	27/09/2018
L	2155 OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	27/09/2018
L	21561 SERVICE DISTRIBUTION EAU	15	27/09/2018
L	2157 AGENCEMENTS AMENAGEMENT MATERIEL OUTILLAGE	10	27/09/2018
L	21711 TERRAINS NUS	0	27/09/2018
L	21715 TERRAINS BATIS	0	27/09/2018
L	21718 AUTRES TERRAINS	0	27/09/2018
L	21721 MAD AGENCEMENT TERRAIN NUS	0	27/09/2018
L	21728 AUTRES TERRAINS	20	27/09/2018
L	217311 BATIMENTS EXPLOITATION	40	27/09/2018
L	217351 BATIMENTS EXPLOITATION	40	27/09/2018
L	21738 AUTRES CONSTRUCTIONS	15	27/09/2018
L	217531-20 EQUIPEMENT CAPTAGE ET TRAITEMENT	20	27/09/2018
L	217531-30 CONSTRUCTION CAPTAGE ET TRAITEMENT	30	27/09/2018
L	217531-50 RESEAUX D'EAU	50	27/09/2018
L	21754 MATERIEL INDUSTRIEL	10	27/09/2018
L	21755 OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	27/09/2018
L	217561 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	10	27/09/2018
L	21782 MATERIEL TRANSPORT	8	27/09/2018
L	21783 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	3	27/09/2018
L	21784 MOBILIER	12	27/09/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21788 MAD AUTRES MATERIELS	6	27/09/2018
L	21788 AUTRES MAT SCENIQUE AUDIOVISUEL	8	27/09/2018
L	2182 MATERIEL TRANSPORT	8	27/09/2018
L	2183 MATERIEL INFORMATIQUE	3	27/09/2018
L	2184 MATERIEL DE BUREAU	12	27/09/2018
L	2188-6 AUTRES MATERIELS GENERIQUES	6	27/09/2018
L	231351-40INSTALLATIONS GALES BATIMENT EXPLOITATION	0	27/09/2018
L	2315-20 EQUIPEMENT CAPTAGE ET TRAITEMENT	0	27/09/2018
L	2315-30 CONSTRUCTION CAPTAGE ET TRAITEMENT	0	27/09/2018
L	2315-50 RESEAUX D'EAU	0	27/09/2018
L	2315-15 BATIMENTS LEGERS ABRIS	0	27/09/2018
L	2315-50 RESEAUX ASST COLLECTEURS	0	27/09/2018
L	238 AVANCE CORPORELLE NA	0	27/09/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		49 949,96	49 949,96	0,00	49 949,96
Rue de seine à Conflans Sainte-honorine (ex SIDEC)	0,00	11/12/2018	0,00	0,00	0,00	0,00
Risques de créances douteuses	0,00	24/11/2022	39 535,82	39 535,82	0,00	39 535,82
Risques de créances douteuses	0,00	14/12/2023	10 414,14	10 414,14	0,00	10 414,14
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		49 949,96	49 949,96	0,00	49 949,96

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	19 091 901,88	19 091 901,88
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 849 078,86	-2 849 078,86
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	16 242 823,02	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	16 242 823,02	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	16 242 823,02	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 276 479,33	3 276 479,33
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	15 247 482,92	15 247 482,92
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	11 971 003,59	11 971 003,59

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 276 479,33	I 3 276 479,33
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 000 000,00	3 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 830 000,00	2 830 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	170 000,00	170 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		276 479,33	276 479,33
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	276 479,33	276 479,33
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	7,69	0,00	7,69
Adjoint administratifs territoriaux	C	7,00	0,00	7,00	6,69	0,00	6,69
Attachés territoriaux	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteurs territoriaux	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		40,00	0,00	40,00	23,27	9,42	32,69
Adjoint techniques territoriaux	C	5,00	0,00	5,00	1,80	0,42	2,22
Agents de maîtrise territoriaux	C	3,00	0,00	3,00	2,48	0,00	2,48
Ingénieurs territoriaux	A	12,00	0,00	12,00	4,89	5,00	9,89
Techniciens territoriaux	B	20,00	0,00	20,00	14,10	4,00	18,10
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		50,00	0,00	50,00	30,96	9,42	40,38

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	518	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	444	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	837	0,00	332-10	CDI
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	774	0,00	332-8-2°	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	599	0,00	332-10	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	395	0,00	332-8-2°	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	401	0,00	332-8-2°	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	431	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				22 763,71		
Apprenti	C	OTR		17 831,88	A	A
Apprenti	C	OTR		4 931,83	A	A
TOTAL GENERAL				22 763,71		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.